

CIRCULAIRE N° 31 DU 10 JUIN 2021

Aux Présidents des Ligues
Présidents des Comités pour transmission aux Clubs

De Jean-Marie Bellicini

Copie Comité Directeur
Souad Rochdi
Anne Barrois-Chombart

OBJET : Lancement de la première promotion d'Ambassadeurs Sport Planète Athlé

Chères Présidentes, Chers Présidents,

MAIF, en tant que partenaire principal de l'athlétisme français et en tant qu'entreprise à mission très investie dans l'écoresponsabilité, a décidé d'accompagner les clubs dans leur transition écologique.

Le respect de l'environnement est au cœur de l'actualité, la prise de conscience de l'importance d'avoir des modes de fonctionnement responsables est générale. La volonté conjointe de MAIF et de la FFA est d'encourager les clubs à mettre en place des actions écoresponsables. Notre partenaire MAIF a donc décidé d'affecter une dotation exceptionnelle de 100 000€ qui sera **directement reversée aux clubs** afin que ceux-ci puissent concrétiser leurs projets écoresponsables.

La FFA et la MAIF ont ainsi décidé de mettre en place un projet novateur et unique en France en créant la **première promotion d'Ambassadeurs Sport Planète Athlé** !

La FFA et la MAIF lancent un **appel à candidatures** auprès des clubs et licenciés FFA. **30 licenciés** seront sélectionnés pour devenir Ambassadeurs de leurs clubs. Une fois sélectionnés, ces Ambassadeurs bénéficieront d'un **accompagnement financier** (2 000€ de dotation **minimum** par club) et d'une **formation** qui leur permettront d'avoir les connaissances nécessaires pour mettre en œuvre les actions.

COMMENT DEVENIR AMBASSADEUR SPORT PLANETE ATHLE ?

Etape 1 : les licenciés FFA doivent compléter ce [questionnaire](#) en ligne d'ici le 27 juin 2021 (inclus).

Etape 2 : les licenciés FFA présélectionnés seront appelés par la FFA et la MAIF pour un rapide échange (téléphone ou visio).

POURQUOI DEVENIR AMBASSADEUR SPORT PLANETE ATHLE ?

Les raisons sont nombreuses, en voici quelques-unes :

- pour bénéficier d'une dotation financière destinée à mettre en œuvre les actions écoresponsables ;
- pour bénéficier d'une formation, d'un accompagnement dans la mise en place des projets ;
- pour participer à un projet novateur, fort de sens ;

- pour avoir une expérience bénévole enrichissante et valorisante ;
- pour mettre en lumière son club à l'échelle locale et nationale et contribuer à son développement ;
- pour participer à des actions exceptionnelles (événements, rencontres d'athlètes ...) ;
- pour devenir membre d'une communauté active d'athlètes ;
- ...

CRITERES D'ELIGIBILITE POUR DEVENIR AMBASSADEUR SPORT PLANETE ATHLE :

- être licencié dans un club FFA (quelle que soit sa taille) ;
- avoir entre 18 et 35 ans ;
- avoir la volonté de s'investir durablement dans son club pour mettre en place des actions écoresponsables concrètes.

Au travers de ces acteurs de terrains engagés, nous souhaitons accompagner la transition écologique des clubs via la mise en place d'actions pérennes. Les Ambassadeurs seront de véritables relais de la FFA et de la MAIF sur le territoire.

La liste des 30 licenciés FFA sélectionnés sera rendue publique début juillet 2021.

Nous comptons sur votre participation. Le pôle partenariat reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant cette première promotion des Ambassadeurs Sport Planète Athlé : contact → jean-baptiste.lepoittevin@athle.fr

Nous vous prions de croire, Chères Présidentes, Chers Présidents, en l'expression de nos cordiales salutations,



Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL